

INFORMATIONS STATISTIQUES RÉCENTES

N° 04-2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, 16 février 2018

Prix à la consommation du mois de janvier Le taux d'inflation en baisse à +1.1%

Au mois de janvier 2018, l'indice des prix à la consommation national (IPCN), calculé par le STATEC, recule de 0.9% par rapport au mois précédent. Comme chaque année, ce recul s'explique par les réductions de prix offertes à l'occasion des soldes d'hiver. En même temps, la progression mensuelle des prix des produits pétroliers atténue ce mouvement de repli. En neutralisant les variations dues aux soldes et en excluant les produits pétroliers, les prix des autres biens et services progressent de 0.2%.

Certaines rubriques affichent de fortes baisses en janvier en raison des soldes d'hiver. Les prix de la division «Articles d'habillement et chaussures» cèdent 15.3% par rapport à décembre 2017. Par rapport au mois de janvier de l'année précédente, les prix des vêtements et des chaussures sont néanmoins supérieurs de 0.9%. Les rubriques en relation avec l'ameublement sont également touchées par les soldes, mais dans une moindre mesure.

Les prix des produits pétroliers augmentent de 2.3% par rapport au mois de décembre. Pour le diesel, un passage à la pompe revient 2.2% plus cher alors que pour l'essence, la progression se limite à 1.0%. Pour un litre de mazout de chauffage, il faut même déboursier 3.8% de plus qu'un mois auparavant. Pour les ménages qui se chauffent au gaz, la facture augmente de 2.2%. Par rapport au mois de janvier 2017, les produits pétroliers se sont renchérissés de 3.1%.

En janvier, certains éléments de la tarification de l'électricité ont été adaptés, entraînant en moyenne une hausse de 3.7% des prix payés par les consommateurs.

Les prix grimpent également pour certains produits du rayon alimentaire tels que les poissons et fruits de mer, la viande de volaille et les glaces. Au total, les prix des produits alimentaires se redressent de 0.6% en un mois et de 1.9% par rapport au mois de janvier 2017.

Du côté des services, les rubriques des loyers (+0.2%), des restaurants et cafés (+0.3%) et des salons de coiffure (+0.2%) impactent l'indice de janvier à la hausse. En revanche, la gratuité des soins de santé pour les mineurs a freiné l'indice de janvier : les services médicaux baissent de 13.4%.

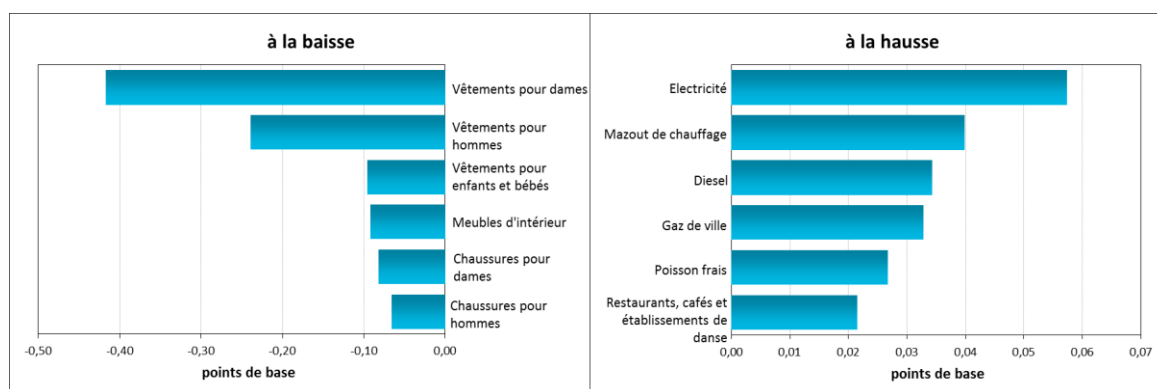
Le taux d'inflation sous-jacente se situe en janvier à 1.0%, contre 1.2% en décembre. Ce recul s'explique par un effet de base, certains prix avaient augmenté davantage il y a un an en raison notamment de l'application d'une tranche indiciaire en janvier 2017. Le taux d'inflation annuel passe de 1.4% en décembre à 1.1% en janvier. L'indice général du mois de janvier en base 100 en 2015 se chiffre à 101.53 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 passe de 846.69 à 846.79 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 852.63 sera atteinte.

Précisions techniques

A partir de janvier 2018, l'indice des prix à la consommation inclut les données de passage en caisse (« scanner data »). Au lieu de collecter manuellement les prix dans ces points de vente, plusieurs distributeurs ont accepté de transmettre chaque mois leurs données au STATEC. Il s'agit de fichiers qui contiennent, pour chaque article individuel, la valeur des ventes et le nombre d'unités vendues dans un point de vente. L'intégration de cette nouvelle source de données implique certains changements méthodologiques (voir Working Paper N°97/2018 du STATEC « The use of Supermarket Scanner data in the Luxembourg Consumer Price Index »).

Conformément à la réglementation nationale en vigueur, la pondération du panier de biens et services a été actualisée pour tenir compte des évolutions des habitudes de consommation des ménages (voir Mémorial A-N°114 du 08/02/2018).

Les principales contributions mensuelles



Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services.

Taux de variation des divisions de l'indice (en %)

	Annuel janvier 2018/ janvier 2017	Mensuel janvier 2018/ décembre 2017
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1.84	0.56
Boissons alcoolisées et tabac	1.48	0.60
Articles d'habillement et chaussures	0.94	-15.30
Logement, eau, électricité et combustibles	1.86	0.89
Ameublement, équipement de ménage et entretien	1.48	-1.71
Santé	-0.87	-0.87
Transports	1.45	0.22
Communications	-2.71	-0.20
Loisirs, spectacles et culture	3.29	-0.17
Enseignement	1.40	-
Hôtels, cafés, restaurants	2.19	0.32
Biens et services divers	-0.96	-0.23
Indice général	1.14	-0.86

L'indice du mois de février 2018 sera publié le 7 mars 2018, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice.

La publication (Indicateurs rapides – Série A1 N°01/2018) est disponible au STATEC b.p. 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 247-84219, fax 46 42 89, E-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/indicateur-rapides/index.html>

Bureau de presse

Sylvia Mann | Tél 247-84388 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Claude Lamboray | Tél 247-84274 | claudelamboray@statec.etat.lu
Marc Ferring | Tél 247-74257 | marcferring@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.